

Parkings : le privé prend la place

Le parc de stationnement aux Esplageolles sera construit par un privé. Les élus ont adopté vendredi le principe d'une délégation de service public comprenant aussi la rénovation de Martini

UN MILLION d'euros pour rénover le parking Martini. Cinq millions pour la construction d'un parking en silo aux Esplageolles. Les investissements à réaliser pour réhabiliter et agrandir le parc de stationnement du centre ville sont loin d'être négligeables, surtout quand on connaît le peu de marge de manœuvre dont dispose la municipalité.

Vendredi, les élus ont donc adopté le principe d'une délégation de service public pour la rénovation de Martini, pour la gestion du stationnement sur la voirie et pour la construction d'un ou deux ouvrages supplémentaires, aux Esplageolles et éventuellement à l'entrée « sud » du centre ville.

L'opposition n'approuve qu'en partie

L'opposition s'est abstenue sur ce projet, qu'elle n'approuve qu'en partie, comme l'a expliqué Marc Vuillemot. « On peut être inquiet quant au nombre de places de stationnement lors de la mise en route des chantiers. » Mais s'il comprend l'urgence qu'il y a à construire ces nouvelles places, s'il comprend que la capacité financière de la ville l'oblige à recourir à la délégation de service public, il n'en estime pas moins qu'une partie du dossier ne relève pas de cette même urgence. « On pouvait se limiter à la simple commande de deux parkings supplémentaires ». La rénovation de Martini n'est pas indispensable tout comme la mise en gestion privée du stationnement sur la voirie, a-t-il défendu.

Michèle Joyan et Jo Minniti se sont également abstenus, la première s'inquiétant de savoir d'où vient le chiffre de 1,20 euro de l'heure entendu à plusieurs reprises et qu'elle juge élevé. « Simple estimation » ont répondu les techniciens à l'invitation de Gabriel Jauffret, qui remplaçait le maire absent lors de cette seconde partie du conseil.

Le budget total pour la réalisation de cette opération - par un délégataire donc, qui reste évidemment à désigner - pourrait atteindre 10,8 millions d'euros, dans l'hypothèse où deux parkings neufs seraient réalisés.

Caroline MARTINAT.



La construction du futur parking en silo va être confiée à un délégataire du service public. Le stationnement deviendra payant. (Photo Dominique Leriche.)

Conseil express

Emplacements

Baisse des tarifs d'occupation du domaine public pour la foire aux plants, les chalets ou le salon du bateau. Mais hausse pour presque tous les autres : taxis, véhicules pizzas, ambulances et auto-écoles, distributeurs de boissons, terrasses, cirques, manèges, etc. Des augmentations jugées un peu fortes par Jacques Bordes (opposition) et Michèle Joyan (majorité), mais « votées avec l'avis favorable de tous les utilisateurs », a assuré l'adjoint Serge Daninos.

Eau et assainissement

Les budgets supplémentaires et primitifs de l'eau puis de l'assainissement ont été adoptés. On retiendra que la surtaxe communale perçue par la commune sur le prix de l'eau augmentera l'an prochain, passant de 0,11 à 0,15 centime, au grand désespoir de Jacques Bordes, qui s'est opposé à cette décision. « Je ne comprends pas la frénésie d'investissements du service de l'eau. La dette en 2005 sera douze fois plus élevée qu'en 2002, pour des investissements qui profitent d'abord au fermier. » La majorité a

répondu en énumérant des travaux inévitables : résorption des branchements en plomb, mise en conformité sanitaire des réservoirs, renouvellement et extension du réseau...

Le prix de l'eau doit baisser

La convention qui lie la ville à son fermier, la SEERC, précise que le montant des subventions perçues pour la réfection des branchements en plomb doit être pris en compte par le fermier dans le calcul du prix de l'eau. Pour simplifier au maximum, la redevance versée au fermier par les consommateurs baisse puisque les travaux ont été subventionnés. Et cette baisse, se sont félicités Gabriel Jauffret et Jean-Bernard Carrère, fait plus que compenser la hausse de la surtaxe communale. Donc le prix de l'eau doit baisser. Limpide ?

Aire de jeux

La ville va acquérir un terrain, rue Évenos en centre ville, pour y aménager une aire de proximité à dominante sportive. Elle sera destinée aux plus jeunes, nombreux dans le secteur.

Skate park

Les élus ont mis à disposition du Conseil général un terrain situé en face de l'hôpital, sur lequel le département va aménager un skate park et une aire de jeux pour les enfants.